

5 novembre 2025 |

Ecrit par le 5 novembre 2025

CPME 84, visite de la centrale nucléaire EDF du Tricastin



La CPME 84 (Confédération des Petites et Moyennes Entreprises du Vaucluse) et EDF s'associent pour proposer une <u>nouvelle visite d'entreprise</u>, celle de la centrale nucléaire du Tricastin.

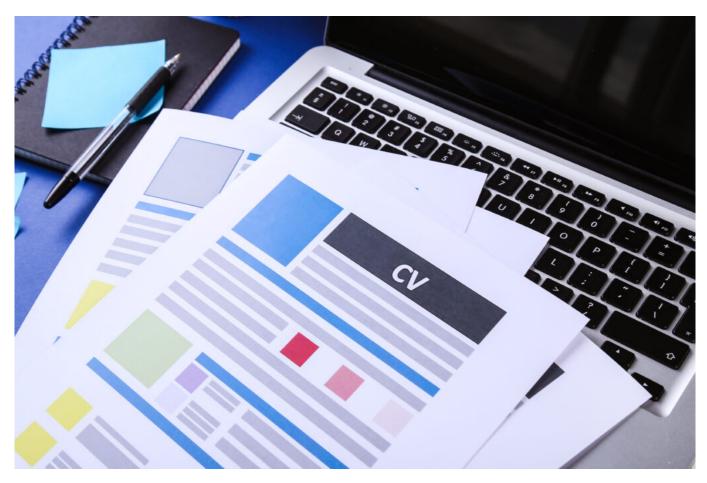
Cette visite de la centrale nucléaire EDF du Tricastin se déroulera vendredi 17 juin de 9h30 à 12h à Saint-Paul Trois-Châteaux. La visite est limitée aux 20 premières inscriptions. Des éléments personnels seront à fournir avant la visite comme une pièce d'identité en cours de validité et le numéro de sécurité sociale. Les inscriptions sont fermes et définitives par retour de mail sur contact@cpme84.com.

Outre l'énergie nucléaire, ce rendez-vous sera aussi l'occasion de présenter les enjeux liés aux énergies photovoltaïques.



J.R.

CPME 84 : et si on évoquait les difficultés de recrutement?



La CPME 84 (Confédération des petites et moyennes entreprises du Vaucluse) propose un petitdéjeuner 'faire face aux difficultés de recrutement'.

Michel Cavagnara, directeur départemental adjoint DDETS 84, Michel Ciocci, directeur territorial de Pôle Emploi de Vaucluse et Lydia Tordiman, déléguée à l'accompagnement des reconversions professionnelles au ministère du Travail seront en charge de l'animation de cette rencontre.



En savoir plus

La CPME 84 , l'organisation au service des TPE-PME, commerçants et indépendants, la DREETS PACA UD 84 (Ex DIRECCTE) et Pôle Emploi s'associent pour proposer une nouvelle <u>rencontre thématique</u>. Avec la reprise de l'activité économique à la suite de la sortie de crise du Covid-19, la plupart des secteurs d'activité connaissent des difficultés de recrutement. L'objectif de la rencontre est d'échanger à propos de ces difficultés.

Mardi 14 juin de 8h30 à 10h30, à l'Hôtel Mercure Avignon TGV, 2 rue Mère Térésa à Avignon. Inscription au 04 90 14 90 90 et sur <u>contact@cpme84.com</u>

J.R.

La CPME 84 plus mobilisée que jamais

Ni le Covid, ni la guerre en Ukraine, pas même la défaite aux dernières élections consulaires semblent venir à bout de la détermination de <u>la CPME 84</u>. Au contraire, la Confédération des petites et moyennes entreprise vauclusienne, qui revendique le titre de première organisation patronale du département, n'a jamais compté autant d'adhérents et organisé autant d'événements.

« Je suis ravi d'être là pour cette CPME qui est l'une des plus belle de notre territoire », s'est enthousiasmé <u>Alain Gargani</u>, président de la CPME Sud lors de l'assemblée générale de CPME de Vaucluse qui vient de se tenir au Novotel Avignon-Nord de Sorgues.

Devant une salle comble, le président régional de la Confédération des petites et moyennes entreprises a fait l'éloge du dynamisme de sa branche vauclusienne.

Auparavant, Bernard Vergier, président de la CPME 84, avait rappelé la résilience des entreprises locales face à une période incertaine : « Depuis deux ans, notre pays, notre région et notre département traversent une période très troublée sur le plan économique et social. Sans être totalement sortis d'une crise sanitaire ayant profondément affecté notre pays depuis 2020, nous voilà aujourd'hui confrontés à un conflit en Ukraine qui accentue les difficultés d'approvisionnement et amplifie la hausse générale des matières premières et de l'énergie. Nos pouvoirs publics et notre nouveau gouvernement doivent rapidement trouver des solutions sur ces sujets, notamment en termes de fiscalité, au risque de voir un grand nombre de nos entreprises manquer de rentabilité et pour les plus fragiles d'entre elles, disparaître. Dans ce contexte global, viennent se rajouter d'importantes difficultés de recrutement qui concernent l'ensemble des filières. »

Regrets consulaires





Bernard Vergier est aussi revenu sur <u>la défaite de la liste CPME lors des dernières élections de la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) de Vaucluse</u> : « Notre organisation n'a pas ménagé ses efforts durant le mandat consulaire 2020/2021 ni pendant la campagne électorale de l'année dernière. Malgré le travail collectif mené avec ferveur par l'ensemble des colistiers la victoire n'a malheureusement pas été au rendez-vous pour notre organisation qui représente officiellement les TPE – PME, commerçants et artisans. Nous regrettons l'issue de ce scrutin... »

Pas de quoi entamer la détermination d'une structure qui, avec près de 900 adhérents (+16,4% en 2021), revendique le titre de première organisation patronale du département.

« La CPME peut être fière d'être devenue la première organisation en nombre d'adhérents dans les territoires », insiste son président.

Côté Chambre de métiers et de l'artisanat il existe également des motifs de satisfaction même si la victoire a fait défaut également. « La CPME 84 avec la Fédération du BTP de Vaucluse s'est lancée pour la première fois dans les élections à la Chambre des Métiers et de l'artisanat Paca, avec la liste 'Fiers d'être artisans', rappelle Bernard Vergier. Neuf candidats ont été élus dans le Vaucluse, 6 membres ont été élus à l'échelon régional. Nous pouvons nous réjouir, c'est une première. »

Plus de représentativité dans les instances

« Ce succès a permis enfin à notre organisation d'être représentée au sein de cette instance consulaire et de faire entendre la voix des TPE et PME artisanales, poursuit le président de la CPME 84. Nous disposons de sièges supplémentaires dans les instances de sécurité sociale et aux conseils de prud'hommes. Dans ce contexte, depuis 6 mois, notre CPME 84 est engagée dans un important processus de renouvellement de mandataires. D'abord au sein des instances de sécurité sociale : Urssaf, Carsat Sud-Est, Caf puis dans les services de santé au travail où la CPME 84 vient d'obtenir la présidence de l'AIST 84 et du GMSI 84. Par ailleurs, notre organisation vient de finaliser le renouvellement des conseillers prud'hommes pour Avignon et Orange. »

Du service, du service et toujours plus de service pour les entreprises

En 2021, comme depuis plusieurs années déjà, la CPME a aussi multiplié les rencontres digitales ou présentielles (60 évènements organisés sur l'année).

Parmi les événements les plus marquants : les trophées des entrepreneurs positifs dont la finale régionale s'est tenue en octobre dernier dans le Vaucluse, le succès des visites d'entreprises (prochaines visites le mardi 17 mai pour le siège de l'opérateur de téléphonie Orange à Avignon et le vendredi 17 juin à la centrale nucléaire EDF de Tricastin), l'essor du Pôle Femmes créé en 2018, la réussite du Pôle jeune, les after work (dont le prochain aura lieu au Château des Fines Roches le jeudi 2 juin de 18h à 20h à Châteauneuf-du-Pape) ou bien encore les 'Pitch Party'.

5 novembre 2025 |



Ecrit par le 5 novembre 2025



Les visites d'entreprises ont connu un fort succès. Ici le pôle jeunes de la CPME 84 au sein de l'entreprise Kookabarra, implantée à Cavaillon et spécialisée dans la production de jus de fruits hauts de gamme.

Bien évidemment la Confédération patronale continue plus que jamais à proposer également de nombreuses rencontres thématiques avec ses partenaires ainsi que des cessions juridiques animées par des adhérents avocats, experts-comptables et autres activités de conseil.

« Dans notre département, la CPME, première organisation patronale vauclusienne, continuera plus que jamais à accompagner ses entreprises de façon réactive et efficace autant dans leur développement que dans leur difficulté, précise Bernard Vergier. Nos services individuels réservés aux adhérents ont été renforcés alors que le point d'accueil pour la formation connaît une activité croissante. »

Par ailleurs, afin d'asseoir son implantation sur l'ensemble du département, la CPME 84 souhaite se doter de chefs d'entreprise et dirigeants référents sur chaque bassin économique. Appelés 'Ambassadeurs du territoire' ces derniers seront charger de faire remonter en temps réel les problématiques et besoins locaux d'intérêt général.

La Confédération s'engageant par ailleurs à continuer de se mobiliser sur les questions de la défense et la dynamisation des commerces de proximité, la réforme de l'assurance chômage, la réforme des retraites, le télétravail, l'accessibilité, la pénibilité au travail, la réforme de la formation professionnelle, la simplification administrative dans les entreprises, la taxe locale sur la publicité extérieure, l'accès au crédit des TPE et PME, les cotations Banque de France, la représentativité des organisations patronales, les aides pour les contrats de professionnalisation et la taxe d'apprentissage...

« Nous souhaitons ainsi optimiser le maillage territorial des TPE, PME, industriels, commerçantsartisans, indépendants, auto-entrepreneurs de tous les secteurs d'activité des bassins du Vaucluse »,



explique le président de la CPME84 qui considère que son organisation doit être une « véritable 'Boite à outils' des dirigeants ».

Plus jamais seul

Enfin, comme chaque année, Bernard Vergier a rappelé sa volonté de combattre l'isolement des dirigeants.

« Trop d'entrepreneurs, en cas de difficultés, attendent le dernier moment pour venir 'frapper' à la porte des organisations patronales ou d'autres structures comme les centres d'information sur la difficulté des entreprises (CIP) ou les Pôles de prévention des Tribunaux de commerce », regrette-t-il.

Un constat partagé également par Alain Gargani, le président régional : « Quand on est entrepreneur, il ne faut jamais être seul. La CPME c'est leur maison. »

Un isolement qui pèse souvent sur la santé du dirigeant comme le souligne le président de la CPME 84 : « Je rappelle l'utilité des dispositifs APESA (Aide aux chefs d'entreprise en difficultés psychologiques) ainsi que l'Association CAIRE 84 (aide aux dirigeants atteints de cancer). J'en profite également pour annoncer la préparation d'une future offre des services de santé au travail dédiée aux dirigeants non-salariés. La CPME est là et bien présente pour ces entreprises qu'elles aillent bien ou moins bien. »

Le plan Faubourgs pointé du doigt

Cette AG a été aussi l'occasion pour la CPME84 de pointer du doigt les difficultés de circulation rencontrées depuis la mise en place du plan Faubourgs à Avignon.

« Des embouteillages au quotidien impactent l'ensemble de notre activité économique, touchent les professionnels, leurs collaborateurs, leurs clients et fournisseurs qui ne peuvent se passer de leur véhicule pour exercer leur activité professionnelle, dénonce le président la CPME 84 dont le siège se situe en plein cœur du périmètre concerné. Le commerce de proximité implanté sur le plan faubourgs subit des pertes de chiffres d'affaires jusqu'à -70%, certains d'entre eux ont procédé à des licenciements économiques et cesser leur activité. Des pics de pollution très inquiétants sont régulièrement enregistrés aux heures d'affluence, les conséquences environnementales nous inquiètent... »

Dans la salle, les réactions sont aussi nombreuses que vives. Les entrepreneurs impactés assurent déjà chercher des locaux ailleurs pour ceux qui le peuvent. D'autres plus remontés encore assurent « que l'on détruit des familles, des emplois et leur outil de travail ». Une vraie colère gronde...

Pour sa part, regrettant l'absence de solutions proposées par la mairie d'Avignon, Bernard Vergier a sollicité les parlementaires vauclusiens afin qu'ils fassent pression pour « sortir de cette situation tout en tenant compte des enjeux environnementaux qui s'imposent à nous. Comme vous le savez, la CPME 84 est une organisation strictement apolitique. L'économie locale et l'emploi sont directement mis en danger face à ce plan, il est à mon sens de notre devoir d'agir collectivement. Nous ne pouvons pas nous soustraire de cet enjeu d'intérêt général dans la période très troublée que nous traversons », insiste le président en s'adressant aux sénateurs et députés vauclusiens.

« En tant que chef-lieu du département, Avignon avec son attractivité touristique et patrimoniale ainsi que son festival international de théâtre, génère un tourisme essentiel aux retombées vertueuses pour l'ensemble du département. Ce public doit pouvoir accéder à notre commune dans des conditions normales et acceptables », poursuit celui dont la structure vient de déposer une requête au Tribunal administratif de Nîmes (ndlr : avec l'association ADREM - Avignon développement responsable et



mobilité) à l'encontre de ce plan.

Renouvellements et élections au Conseil d'Administration

L'AG 2022 de la CMPE 84 a été aussi l'occasion de procéder au renouvellement ainsi qu'à l'élection d'une partie des membres au conseil d'administration.

Lors du scrutin, plusieurs membres sortants ont ainsi été réélus. Il s'agit de Michel de Saint-Auban et Chantal Cayla (représentant les FCE – Femmes chefs d'entreprise) dans les services.

Par ailleurs, dans le même temps on note également l'arrivée de nouvelles têtes en services (Jérémy Piallat, Fabien Ledoux, Sylvain Dekonink, Marie-Pierre Ghirardini et Philippe Parc) ainsi qu'en industrie (Philippe Catinaud pour le BTP84).

Un pitch business pour redynamiser son activité

La <u>Confédération des petites et moyennes entreprises de Vaucluse (CPME 84</u>) et le réseau d'affaires <u>Dynabuy</u> organisent un pitch business par visioconférence. Une initiative destinée aux chefs d'entreprise ayant besoin de relancer ou de redynamiser leur activité après deux mois de confinement. Sur le principe du speed dating, chaque participant aura 1 min 30 pour se présenter et parler de son entreprise. Le nombre de places est limité aux 40 premiers inscrits.

Mercredi 3 juin. 11h à 12h30. Inscription par mail : <u>contact@cpme84.org</u>. Le lien pour participer au pitch business sera envoyé par retour de mail une fois l'inscription validée.

En région, 6 chefs d'entreprise sur 10 craignent la faillite

Quatre milliards ont été mobilisés pour renflouer la trésorerie des entreprises régionales. Selon une enquête de la CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises) Sud, 61%



d'entre elles redoute une faillite d'ici à la rentrée.

« La terre s'est arrêtée de tourner », image Denis Vogade. C'était le 13 mars. Les prévisions de chiffre d'affaire ont fondu comme neige au soleil, passant de 1 M€ à 0. La crainte de fêter par un dépôt de bilan le centenaire de l'entreprise familiale – Lothantique à Peyruis (6 M€ de CA, 30 collaborateurs) dans les Alpes-de-Haute-Provence – est si vive que « nous avons alors trouvé une solution toute simple : on ne rentre plus rien, on ne paie plus personne. Nous n'avions pas le choix ». Fabricant de produits parfumés pour le corps et la maison, la PME retrouve rapidement un semblant d'activité avec deux salariés dévolus à la production de gels hydro alcooliques et cherche une solution qui permet de tenir. « Nous avons sollicité un prêt garanti par l'Etat (PGE) que nous avons obtenu en un temps record ». A peine sept jours pour renflouer la trésorerie à hauteur de 1,05 M€, « sans avoir à justifier de mieux qu'une notation honorable en Banque de France, G4 plus », précise Denis Vogade.

Le PGE totalise à ce jour 4 milliards de concours aux entreprises régionales en difficulté. C'est une réussite, au moins sur la méthode, estime la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME), ordinairement peu amène avec les gouvernements. Bernard Vergier, son représentant vauclusien estime que l'Etat « a envie de faire avancer les choses » et que les autorités « ont su s'adapter au jour le jour en prenant nos remontées en compte. Il semble que tout a très bien fonctionné jusqu'à présent ».

« Si on veut maintenir notre économie dans le Vaucluse, il faudra semer, être solidaire, s'engager fortement »

Il faut dire que les demandes de la confédération ont été suivies. Sourire aux lèvres, Alain Gargani, le président régional, annonce l'annulation des charges dans le domaine de l'hôtellerie, de l'organisation d'événements et pour les commerçants (4 mai). Et puis l'abaissement du seuil d'indemnisation qui rend éligibles les entreprises ayant perdu 50 % de leur activité au lieu de 70 % lors des premières annonces. Un « apport d'oxygène » nécessaire, mais qui sait s'il sera suffisant et à quelle échéance ?

Le jour d'après

L'idée même de futur s'est effondrée après 2 mois de perte d'activité. Ces chiffres qui font « froid dans le dos », selon Alain Gargani ressortent d'une enquête déclarative auprès de 1 500 entreprises adhérentes ayant répondu à un questionnaire sur l'impact de l'épidémie.

La crainte de faillite envahit 61 % des chefs d'entreprise. Pour deux-tiers de ces dirigeants, la caisse est déjà à moitié vide. Ils n'ont par conséquent presque plus de réserve de trésorerie : seule 1 entreprise sur 10 pourrait encore couvrir plus de 3 mois d'exploitation. Les autres pourraient donc être en cessation d'activité et de paiement d'ici la prochaine rentrée. Le risque est donc bien tangible. Des faillites et des licenciements se produiront dès lors que 56 % des entreprises bloquent le règlement des sous-traitants.

« Si on veut maintenir notre économie dans le Vaucluse, il faudra semer, être solidaire, s'engager fortement », prévient Bernard Vergier.



La dispense des taxes et impôts locaux serait bienvenue, comme la distribution gratuite de matériels sanitaires pour les entreprises, l'organisation de la consommation de produits en circuits courts et la promotion d'un tourisme plus local. « Ce sera bien si on arrive à sauver 30 à 40 % des entreprises qui sont dans cette crainte légitime de faillite » (61%), s'inquiète Bernard Vergier.

Il faudra d'une part compter – en marge des dispositifs qui se déploient avec efficacité – avec le grand nombre de petites structures et d'indépendants exerçant dans une 'zone grise' d'activité partielle, sous déclarée ou tout simplement ignorée en raison de leur petitesse.

« Pour sauver au mieux l'emploi et la reprise, il faudrait transformer les Prêts garanti par l'Etat (PGE) en obligations. »

Mais aussi considérer que ceux qui ont été éligible à des PGE ne pourront sans doute pas honorer leur dette. Denis Vogade en est certain : il sera impossible de ne pas licencier. Mais pour sauver au mieux l'emploi et la reprise, il faudrait transformer les PGE en obligations, c'est-à-dire en participations au capital des entreprises aidées pour ne pas obérer leur chance de réussite économique et garantir la stabilité de leur activité en continuant d'alléger leur trésorerie.

La terre pourrait ainsi se remettre à tourner, même au ralenti.

La CPME aide à la protection sanitaire

La boîte proposée à 16 €, comprend 3 masques en tissu lavables agrées Afnor, une lotion hydro alcoolique (25 cl) et une boite de 200 lingettes antiseptiques. Elle sera livrée à partir du 11 mai. « Ce kit, vendu à prix coûtant, est fabriqué en France (Romans et Marseille). « L'avenir est à la production locale, même si ça fait chauvin », fait remarquer Alain Gargani. Il n'y en aura qu'une dizaine de millier, mais n'importe quelle entreprise régionale peut en demander dès aujourd'hui à la confédération, en attendant que la pénurie soit comblée et que les prix baissent à partir du mois de juin dès lors que le fret maritime arrivera dans les ports européens. Notons que la loi de finance rectificative du 25 avril avait ramené le taux de TVA de 20% à 5,5% pour tous les produits adaptés à la lutte contre la propagation du virus.

De son côté, le conseil régional a annoncé que 220 000 masques chirurgicaux seront distribués cette semaine aux commerçants, artisans et professionnels du bâtiment, sur un total prévisionnel de 650 000 unités.





Alain Gargani, président de la CPME Sud



Tout savoir sur le Prêt garanti par l'Etat (PGE)

La <u>CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises) Sud</u> organise, mercredi 8 avril à 15h, un 'webinar' (ndlr : terme désignant une réunion collective en directe via internet) sur les questions que peuvent se poser les entrepreneurs dans le cadre de la crise liée à la pandémie de coronavirus Covid-19.

Ce rendez-vous, animé par Alain Gargani, président de la CPME Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, et Frédéric Ronal, président du Comité régional des banques de Paca, doit notamment permettre d'aborder la mise en place du PGE (Prêt garanti par l'Etat) ainsi que les critères d'éligibilité et les démarches à suivre pour obtenir l'accord des banques.

Mercredi 8 avril 2020 à 15h

INSCRIPTION OBLIGATOIRE ICI

Le lien pour participer au webinar sera transmis le 08/04 matin après inscription

La CPME au cœur des élections municipales

La Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) de Vaucluse invite ses adhérents à venir échanger avec les candidats aux élections municipales des principales communes du Vaucluse.

L'occasion pour les chefs d'entreprise de débattre sur les enjeux économiques du territoire avec les futurs élus qui seront notamment questionnés sur les thèmes de la fiscalité locale, du commerce et de l'animation ainsi que de l'attractivité des centres-villes, des marchés publics et de la commande publique, de la mobilité et des trans- ports, du numérique et de l'accès au très haut débit ainsi que de la collecte des déchets. Autant de problématiques que la CPME 84 a souhaité mettre en avant lors de cette rencontre qui, en raison de la jauge de la salle, sera limitée aux 100 premiers inscrits.



Vendredi 21 février. 8h30. Campus de la CCI. Allée des Fenaisons. Avignon. contact@cpme84.org. 04 90 14 90 90. www.cpme84.com